

Le JéthroExpress

Bulletin d'informations de l'Association Jéthro - n. 13 - Août 2008



Éditorial

Que faire ?

Activités 2008 sur le terrain

Agro-carburant, qu'est-ce qui a encore du sens ?

Action "Hangar"

À nos donateurs

Notre agenda



Rattrapé par la réalité...

Jamais nous ne pensions, il y a à peine deux ans, que nous entrerions dans une pareille crise alimentaire. Selon l'illustré du 28 mai dernier, « en un an, le prix des céréales a explosé : maïs + 31 %, riz + 74 %, soja + 87 %, blé + 130 %. »

On craint que les 850 millions d'affamés dans le monde ne passe à un milliard 200 millions. Divers éléments conjugués sont en cause : hausse du prix du pétrole, agrocarburant (quand ils sont cultivés à la place des cultures nourricières), changement des habitudes alimentaires dans les pays émergents (plus de consommation de viande) réchauffement climatique etc...

Mais l'élément le plus aigu, qui a contribué à l'augmentation des prix, est la crise immobilière aux Etats-Unis. Les gens retirent leurs investissements pour les placer sur des denrées alimentaires faisant ainsi monter artificiellement les prix sans que le producteur en bénéficie !

La libéralisation des prix agricoles et le transfert de denrées alimentaires au plus bas prix possible, tout autour de la planète, est une catastrophe pour l'agriculture paysanne du monde entier. Nous n'avons pas mesuré encore pleinement le coût écologique et humain de tout cela. Quel gâchis !

Que faire alors ?

Il nous faut revenir au droit de chaque nation à assurer sa sécurité alimentaire et prendre les mesures qui s'imposent pour éviter que la production agricole locale ne soit détruite par des prix de dumping sur des produits importés. Cela passe parfois par la fermeture temporaire des frontières, tant au Nord qu'au Sud. Les échanges commerciaux de denrées alimentaires devraient surtout avoir la vocation de parer à des pénuries et non désorganiser, voire détruire l'agriculture locale !

Au-delà de la sécurité alimentaire, on doit reconnaître la souveraineté alimentaire des nations. Le droit de protéger une alimentation qui fait partie des habitudes nutritionnelles d'un peuple doit être reconnu.

Dans les temps de pénuries alimentaires que l'on vit au niveau mondial, tous les actifs agricoles sont à protéger, voire à aider. Pensons par exemple aux 250 millions de personnes qui cultivent à la main ou avec des animaux.

Ces gens consomment très peu de pétrole pour produire. Si le rendement de leurs activités est accru dans le respect de l'environnement, ils peuvent être un facteur décisif dans l'équilibre alimentaire et écologique de demain.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de l'association Jéthro et il est urgent aujourd'hui d'intensifier ce type d'activité.

Nous ne pouvons plus compter sur « l'agro-business » dévoreur d'énergie fossile pour sortir de l'impasse alimentaire dans laquelle le monde s'enfonce. Il est donc temps de retrousser nos manches et d'aider les plus vulnérables à être de meilleurs producteurs et des jardiniers du paysage avisés.

Activités 2008 sur le terrain

La formation de base sera donnée dans 2 nouveaux villages du Burkina Faso.

- Une semaine de formation entièrement encadrée par les collaborateurs burkinabés sera donnée à Tiébélé, au Sud du pays, chez les Kassina.



- La deuxième semaine du 22 au 27 septembre, nous serons présents à Guéré, un village proche de Zanghogo, à 80 km au Sud de la capitale Ouagadougou.

L'équipe suisse se composera de 2 habitués, Frédy Streit et Claude-Éric Robert mais également de nouvelles personnes, Marianne Streit (épouse de Frédy) et de Messieurs Claude Jeanrenaud et Philippe Dutoit.

Au-delà de la formation de base, nous continuerons notre prospection en vue de construire une école de formation accessible à tous afin d'avancer dans notre lutte en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

Agro-carburant

Qu'est-ce qui a encore du sens ?

Avec la crise alimentaire actuelle, prendre des terres agricoles pour produire du carburant n'est pas décent. Mais ne jetons pas trop vite le bébé avec l'eau du bain. Au Burkina Faso, nous sommes intéressés à essayer un arbuste qui sert de haie vive pour protéger les champs.



Le jatropha curcas, cet arbuste résistant à la sécheresse, ne nécessite ni pesticides, ni engrais. On récolte ses fruits (comme des olives) à la main. Ils ne sont pas comestibles, mais son huile est un excellent carburant qui peut répondre à maintes utilisations locales : moulin stationnaire, génératrice dans les villages, moteur de pompes etc...

Le résidu de pressage peut servir d'engrais naturel. Comme il est riche en protéines, nous avons proposé au Centre écologique Albert Schweitzer de faire des recherches afin de le détoxiquer pour le rendre consommable par le bétail.

Donc une utilisation locale bien raisonnée de cet arbuste et ne concurrençant pas les cultures alimentaires, peut-être bénéfiques à l'essor économique d'une région.

**L'ASSOCIATION JÉTHRO
TOUJOURS À LA RECHERCHE
DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR LE SAHEL...**

Comme les bonnes nouvelles vont souvent par deux, voici une seconde nouvelle qui va sûrement intéresser tous nos donateurs neuchâtelois.

Suite à notre demande, le Département de la Justice, de la Sécurité et des Finances du Canton de Neuchâtel, a octroyé l'exonération fiscale de l'association Jéthro.



L'association Jéthro bénéficie de l'exonération des impôts directs fédéral, cantonal et communal en vertu des différents articles de loi en vigueur.

Ce qui a pour effet :

Au niveau de l'impôt cantonal, les personnes morales peuvent comptabiliser comme charges déductibles, les versements bénévoles fait à l'association jusqu'à concurrence de 10% de leur bénéfice net.

Pour les personnes physiques, les versements bénévoles faits à des sociétés exonérées de l'impôt, peuvent déduire jusqu'à concurrence de 1% (5% dès la période fiscale 2008) du revenu net à condition que les prestations versées pendant la période de calcul s'élèvent au moins à 100.- frs.

Pour ce qui est de l'impôt fédéral direct, tant les personnes morales que physiques peuvent procéder aux déductions des versements bénévoles faits à l'association.

La déduction est cependant limitée au 20% des revenus diminués des déductions autorisées pour les personnes physiques (les dons doivent s'élever au moins à 100.- frs par année fiscale) et pour les personnes morales 20% du bénéfice net.

Pour nos donateurs hors Canton de Neuchâtel, veuillez vous renseigner auprès de votre service des contributions afin de connaître si l'exonération neuchâteloise est reconnue.

Lors de votre prochain don, vous pouvez, par l'intermédiaire du bulletin de versement, demander une attestation annuelle de don.

Nous vous ferons parvenir en début d'année 2009 cette attestation pour votre déclaration d'impôt.



- Le Jardin des Energies
- Le Forum de Fête la Terre
- Le Village Bio
- La traction animale... et humaine
- Préférence Proximité
- Le Marché du Terroir
- Le Bourg des Artisans
- Les Commerçants ambulants
- Cirqu'Alors!
- La Parade dominicale

*****) voir programme spécial



Fête La Terre

Les 23 et 24 août, à Cernier, dans le Canton de Neuchâtel, se tiendra la désormais traditionnelle Fête La Terre.

Cette année, nous avons l'honneur d'avoir été invité à tenir un stand dans le Village Bio.

Nous aurions du plaisir à vous y rencontrer, à faire votre connaissance, à vous parler de notre travail ou à vous proposer de l'artisanat burkinabé.

Pour plus d'informations sur cette manifestation :

www.evologia.ch/fete_la_terre.asp



4^{ème} Fête Jéthro

La date de notre fête annuelle est fixée au samedi 15 novembre, dès 12 h. Attention, l'heure a changé !

Pour permettre au plus grand nombre de personnes d'être présentes, nous nous retrouverons cette année à midi.

Après un apéro et un repas aux saveurs africaines, les personnes de retour du Burkina Faso nous feront une présentation de leur voyage et de l'évolution de notre travail sur le terrain.

Le lieu a également changé. La salle des Eplatures étant devenue un peu petite, nous nous retrouverons à la Salle des Forges de La Chaux-de-Fonds. Réservez dès lors la date du 15 novembre.

Nous vous attendons nombreux !

Plus d'informations suivront dans la prochaine édition de notre journal ou sur notre site Internet. À bientôt.

Action spéciale "Hangar"

Voici une bonne nouvelle concernant notre action spéciale « Hangar ».

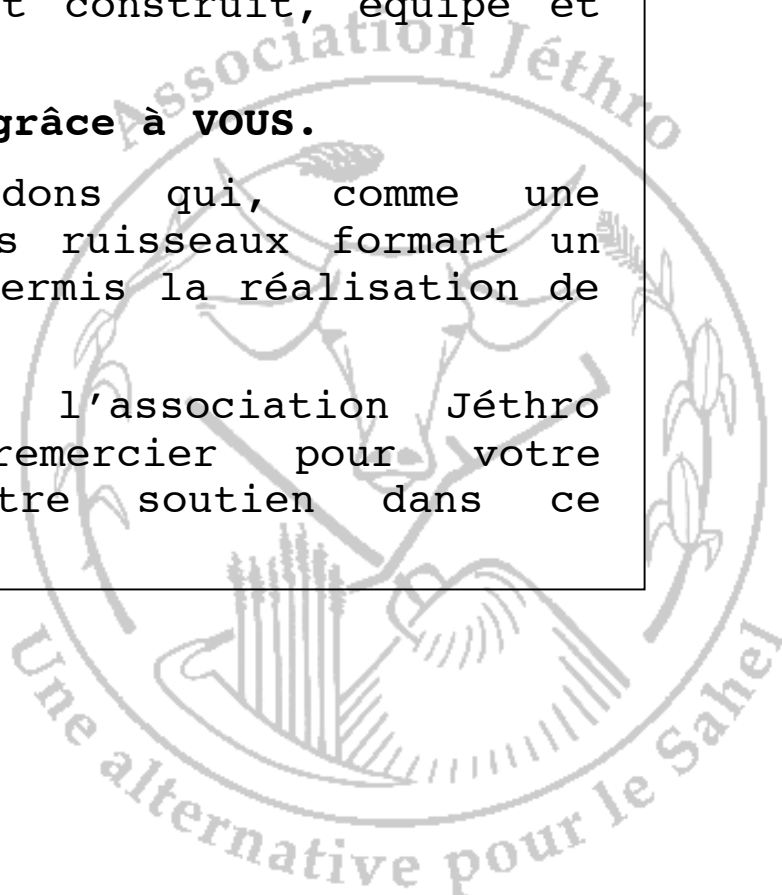


Le petit hangar est construit, équipé et prêt à l'emploi.

Et ceci grâce à VOUS.

Merci pour vos dons qui, comme une multitude de petits ruisseaux formant un grand fleuve, ont permis la réalisation de cette construction.

Toute l'équipe de l'association Jéthro tient à vous remercier pour votre générosité et votre soutien dans ce projet.



Notre agenda

Les 23 et 24 août : Fête de la Terre, Cernier / Neuchâtel.
Information : www.evologia.ch/fete_la_terre.asp

Samedi 15 novembre : 4ème Fête de l'association Jéthro.
Salle des Forges, La Chaux-de-Fonds.
Attention, l'heure a changé :
Rendez-vous à 12h00.

Dans un souci d'améliorer la communication entre les différents partenaires de l'association, nous vous invitons à nous donner votre adresse email.

Ainsi, il nous sera possible de vous envoyer ponctuellement, par ce biais, des informations sur nos activités.

Pour nous contacter : jacques.lachat@association-jethro.org
claire-eric.robert@association-jethro.org

Association Jéthro - Case Postale 1606 - 2001 Neuchâtel

CCP 17-77570-8

Retrouvez-nous sur notre site Internet

www.association-jethro.org

Ont collaboré à ce numéro :

Claude-Éric Robert - Jacques Lachat.

Impression : Imalburn

